A L'OCCASION DE LA SAINT-JEAN, le personnel du « Journal de Roubaix » fera célébrer, lundi 8 mai, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-Martin, la messe annuelle à la mémoire de M. Alfred Reboux, de Mlle Anne-Marie Reboux, décédée à Roubaix pendant l'occupation, de M. Pierre Reboux, mort au champ d'honneur, et des employés et ouvriers décédés du « Journal de Roubaix ».

Morts au champ d'honneur : MM. Gustave Vêtu, Charles Dubruille, Gustave Marotte, Clotaire Vanmansar, Georges Lemaire, Paul Cochez, Fernand Cochez, André Henry, Charles Wabant, Emile Boulet.

Morts pendant l'occupation : Mlle Marie Van Wynendaele, Mlle Alfréda Nisse, Mlle Lucienne Absin, MM. Emile Parent, Henri Mathon, François Vanhauter, Emile Pollet, Louis Bulteau, Auguste Scalbert, René Reyns.

Décédés avant la guerre : MM. Ernest Clusse, Flavien Roose, Jean Arlequenx, Edouard Duponchelle, Fortuné Fontaine, Joseph Vandewordre, Pierre Kistiaens, Henri Renard, Désiré Sonneville, Emile Sonneville, Louis Parmentier, Henri Billau, Auguste Walter, Gabriel Vanhée, René Mathys, Léon Dumerie, Bernard Poppe, Alphonse Breyer, Alphonse Leclercq, Arthur Leclercq, François Sanctorum, Joseph Damman, Emile Mahieu, Alfred Dupret, Auguste Hottois, Henri Dufermont, Gaston Lechantre, Alphonse Westelinck, J.-B. Chigard, Mlle Elise Adam, M. Joseph Vannieuwenhuyse.

Décédés après l'occupation : MM. Félicien Lannoy, Hector Reynaert, Edmond Debruyckère.

Les familles des défunts sont priées d'assister à cette messe.

LES FUNÉRAILLES DE M. EMILE TERSY. — Jeudi matin, à 9 heures, ont eu lieu en l'église Saint-Sépulcre, les funérailles de M. Emile Tersy, président de l'Union Sportive Roubaisienne, vice-président de l'Association des Anciens Elèves de M. Aristide Faidherbe, membre de la Société des Anciens Sous-Officiers Français, comptable de la maison Boulanger et Debray.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de l'Industrie, 66, par M. l'abbé Guinebaud, vicaire de la paroisse.

Devant le corbillard étaient portées de magnifiques plaques en marbre et des couronnes de fleurs naturelles offertes par l'Association des Elèves de l'Ecole de M. Aristide Faidherbe, l'Union Sportive Roubaisienne et le personnel de la maison Boulanger et Debray. Derrière venaient des délégations désignées ci-dessous.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Emile Dusart, président, et Fernand Meurisse, membre de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de M. Aristide Faidherbe; Henri Decraene, des Sous-Officiers Français; Henri Carpentier, de la maison Boulanger et Debray; Edmond Tranroy et Georges Jacobs, de l'Union Sportive Roubaisienne.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, que suivait une très nombreuse assistance.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vernette, et l'absoute donnée par M. l'abbé Marichelle, curé de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers le cimetière où MM. Emile Dusart, président des Anciens Elèves de l'Ecole Aristide Faidherbe, et Henri Goube, chevalier de la Légion d'Honneur, vice-président de l'Union Sportive Roubaisienne, ont pris la parole.

Discours de M. E. Dusart. — Après avoir rappelé la jeunesse du défunt et avoir mis en lumière les belles qualités dont il faisait montre déjà, le Président des Anciens Elèves de l'Ecole de M. Faidherbe rappelle comment M. Emile Tersy, contracta au front de graves désordres pulmonaires, en donnant, comme sergent-infirmier, des soins intelligents et appréciés aux blessés dans les [illegible] 8, 9 et 10 septembre 1914.

M. Dusart fait ensuite entrevoir toute la bonté qui débordait du cœur de son ami et termine en espérant que le défunt a trouvé déjà là haut la récompense que Dieu accorde aux hommes bons et généreux.

Discours de M. Henri Goube. — Le vice-président de l'Union Sportive Roubaisienne, que le défunt fonda avec son frère Hubert, rend à son tour un délicat hommage à la mémoire de M. Emile Tersy.

« Dire ce que fut son œuvre, dit-il, ce serait s'étendre trop sur ce qu'il appelait si modestement « faire tout simplement son devoir. »

Ce que fut M. Emile Tersy, poursuit-il, se résume en deux mots : dévouement et modestie.

En terminant, M. Goube adresse à la veuve et à la famille, les sympathies profondément attristées des amis de l'U. S. R.

HALLE FLIPO. Beurre extra supérieur 10.50. Jambons cuits et désossés 10 fr. Fromages : très beau choix, prix et qualité avantageux. Café 8.50. Pain d'épices 3 et 3.50. Confitures 2.95 le k.90237

AUX OUVRIERS DU BATIMENT. — Le Syndicat des ouvriers du bâtiment, 78, boulevard de Belfort, nous prie d'insérer ce qui suit :

Le Comité syndical informe les camarades du Bâtiment que les bruits de grève qui circulent actuellement sont sans fondement (au moins pour l'instant), étant donné que des pourparlers sont en cours avec le syndicat patronal. Incessamment il y aura une assemblée générale des travailleurs du Bâtiment qui pourront prendre toutes décisions utiles.

LES MARIAGES D'INDIGENTS. — La Mairie nous prie d'insérer l'avis suivant :

Les personnes dont les ressources sont insuffisantes pour payer les frais des pièces nécessaires à leur mariage sont informées qu'il existe à la Mairie, bureau de l'Etat-Civil, un service chargé de faire toutes les démarches pour l'obtention des certificats d'indigence et pour faire revenir gratuitement toutes les pièces indispensables.

Ce service fonctionne tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux, le dimanche de 10 h. 30 à midi et le mercredi de 18 à 19 h.

NECROLOGIE.— Nous apprenons avec regret la mort, dans sa 34e année, de Madame Descarpentries-Labriffe, sœur de M. Charles Labriffe, professeur des cours de tissage à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

Les funérailles auront lieu en l'église St Jean-Baptiste, le Samedi 6 mai à 9 heures et l'inhumation au cimetière du Blanc-Seau. Assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-Auguste. 37837d

A LA MÉMOIRE DES A. E. DE L'ÉCOLE LIBRE SAINT-MARTIN. — C'est en juillet prochain que l'Association des Anciens Elèves de l'école libre Saint-Martin, fera ériger un monument à la mémoire de ses membres tombés pour la France.

A ce propos, les familles des disparus ayant fréquenté cette école, sont invitées à donner tous les renseignements utiles au Secrétaire, 22, rue de la Paix.

Une réunion aura lieu le 8 mai.

LA FÊTE NATIONALE ET RELIGIEUSE DE JEANNE D'ARC. — C'est le dimanche 14 mai que la France entière célébrera la fête de la « libératrice d'Orléans », sainte Jeanne d'Arc. Comme l'a décidé le Parlement, cette fête est nationale au même titre que l'est le 14 juillet.

Ce même jour, dans toutes les paroisses, se dérouleront les cérémonies organisées pour fêter sainte Jeanne d'Arc que le Souverain-Pontife a dénommée « la Patronne de la France ».

LES FÊTES DES QUARTIERS DU SACRÉ-CŒUR, CALVAIRE, JEAN-GHISLAIN ET DE LA RUE DU CURÉ. — Un grand carnaval d'été, organisé par le Comité des fêtes de ces quartiers, aura lieu le dimanche 9 juillet. La Commission n'a rien ménagé pour donner à ces fêtes le plus d'éclat possible. Des primes d'une valeur totale de 2.500 francs seront distribuées aux plus beaux chars, aux plus beaux groupes, aux costumes les plus originaux ou pittoresques. Les maisons particulières, décorées avec le plus de goût, seront dotées de prix comme aussi un concours de photographie.

Les chars-réclame sont admis à participer au cortège. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jules Rotsaert, boulevard de Strasbourg, 45.

LES FÊTES DES QUARTIERS DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, DU FONTENOY ET CUL-DE-FOUR. — Le Comité des fêtes de ces quartiers s'est réuni mercredi dernier, en vue de l'organisation des réjouissances publiques du 18 juin.

Il fait appel à toutes les bonne volontés et remercie d'avance les personnes qui voudraient bien offrir leur obole aux collecteurs qui passeront dans chaque maison.

ACHETEUR DE LAINES. — Jeune homme bonne famille, libéré service militaire, connaissant l'anglais, désirant devenir acheteur, cherche à entrer dans maison de négoce ou industrielle, au besoin ferait contrat de durée. Ecrire V. K. H. B. au bureau du journal. 88594

LES AMIS DE LA BASSE-COUR. — On nous prie d'insérer ce qui suit :

Les cartes de membres pour 1922 sont à leur disposition au siège de la société, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, à partir du dimanche 7 mai, de 10 h. à 12 h., et les mardis et jeudis de 18 h. 30 à 19 h. 30 du soir.

A partir du dimanche 7 mai, la bibliothèque sera ouverte, les membres pourront consulter les livres et revues d'élevage sur présentation de leur carte de membre.

Toutes les communications intéressant les sociétaires paraîtront chaque fois dans le journal, le vendredi.

A « LA ROUBAISIENNE ». — En son local de la rue Chanzy, la « Roubaisienne » avait organisé, dimanche, une petite cérémonie intime à l'occasion de la distribution des prix du Challenge Schiller et du Championnat des pupilles. Elle fêtait en même temps le prochain départ au régiment de ses jeunes gens de la préparation militaire. L'un des vice-présidents, après avoir énuméré les magnifiques résultats obtenus aux derniers examens du C.P.S.M., remit à M. C. Desobry, classé premier, une médaille souvenir. Il félicita ensuite les gymnastes ayant participé aux divers championnats de la société, et engagea ces derniers à suivre leurs anciens dans la voie du succès. Faisant l'éloge de M. Gorges Schiller, donateur de la Coupe, il dit combien son attachement est grand à la société. Après l'adieu fait aux conscrits, un vin d'honneur fut servi, pendant qu'un charmant groupe de la section féminine offrait les gâteaux aux sociétaires.

Un chaleureux ban est frappé en l'honneur du camarade Alfred Dapsens, champion de l'année 1921.

Après quelques paroles de M. Plesvaux, qui encouragea les jeunes par ses conseils pour les futurs concours, cette petite cérémonie se termina au milieu de la plus franche camaraderie.

AU CERCLE POLYGLOTTE DE ROUBAIX. — Ce soir, vendredi, à 20 h. 30, sera donnée au siège du Cercle, 7, Grand Rue, à Roubaix, une causerie très intéressante et très documentée, en anglais, sur « l'Imprimerie », par M. A.-H. Bouloufs, de Croix, un des membres les plus sympathiques et les plus dévoués de la section anglaise. Tous les membres de la section qui ont pu apprécier l'aisance dans la diction et la facilité d'élocution du jeune conférencier, tiendront à assister à cette causerie, qui promet d'être des plus captivantes.

UNE COLLISION ENTRE AUTO ET TRAMWAY. — Un accident qui heureusement se borne à des dégâts matériels, s'est produit, jeudi un peu avant midi, à hauteur de la rue Pierre-de-Roubaix et du boulevard Gambetta.

Un camion-auto est entré en collision avec le car H. qui fait le service de la gare du Nord à celle de Roubaix-Wattrelos. Le choc a été assez violent et les carrosseries avant de chaque véhicule ont été endommagées.

EXCES DE VITESSE. — Les agents de police Duriez et Roussel ont rédigé un rapport à la charge de M. Paul Lagache, 38 ans, chauffeur d'auto, rue de Lille, 111, à Mouvaux, pour excès de vitesse à son auto.

IL FAUT RESPECTER LES ARRÊTÉS. — Pour ne pas avoir déclaré à la police une personne qui avait logé chez elle, en violant défaut de registre de logeurs, un rapport a été rédigé à la charge de Mme Virginie Laure, 58 ans, ménagère, demeurant rue Beurrewaert, 29.

— M. Camille Dubar, cabaretier, boulevard Gambetta, 208, s'est vu rédiger une contravention pour avoir laissé danser dans son établissement sans autorisation.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Gental Delrue, 18 ans, valet de chambre, boulevard de Paris, 43, pour avoir circulé en bicyclette, parvis Saint-Martin; Aime Verstracten, 32 ans, terrassier, rue du Chemin-de-Fer, 69, pour défaut de carte d'identité d'étranger; Achille Van den Heede, 18 ans, demeurant à Berseaux (Belgique), pour avoir circulé à vélo sur le chemin de halage du canal.

— Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Marceau Delesalle, 19 ans, marchand de ferraille à Annappes, rue de Lannoy, 8, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir; Maurice Lesage, dessinateur, demeurant à Mouvaux, rue Carnot, 66, et Constant Claeyssens, 40 ans, négociant en fer, demeurant à Tourcoing, pour avoir circulé à bicyclette sur le côté gauche de la chaussée.

CROIX

UNE RÉUNION DE LA LIGUE D'UNION REPUBLICAINE DES CANTONS DE ROUBAIX. — Le samedi 6 mai, à 20 h. 30, au Café du Progrès, place de la République, se tiendra une réunion de la Ligue d'Union Républicaine de Roubaix et de ses cantons.

M. Fernand Motte, candidat au Conseil général pour le canton de Roubaix-Ouest, prendra la parole au cours de cette réunion.

INSPECTION ET CLASSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES. — Les opérations du classement des véhicules automobiles auront lieu à Croix le 18 mai, à 16 h., Grand'Place. Les propriétaires de véhicules doivent se conformer aux indications fournies par les affiches.

WASQUEHAL

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception aura lieu le vendredi 12 mai, à la mairie.

VEHICULES AUTOMOBILES. — L'inspection et le classement des véhicules automobiles aura lieu le 18 mai, à 7 heures.

WATTRELOS

UNE ROUTE BARRÉE PAR UNE INONDATION. — Depuis quelques jours, un aqueduc, appartenant à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord et situé près du pont, rue du Mont-à-Leux, ayant crevé, la route qui conduit en Belgique vers Mouscron, est barrée par une vaste nappe d'eau qui atteignait, mercredi, par endroits, la hauteur de 80 centimètres.

Les services compétents n'étant pas encore parvenus à assurer l'écoulement des eaux la situation en ce qui concerne la circulation des véhicules, s'aggrave. En effet, cette route est parcourue par de nombreuses voitures se rendant en Belgique ou venant en France. Actuellement, les conducteurs se trouvent obligés à un long détour.

Les pompiers de Tourcoing sont descendus sur les lieux avec deux pompes, et essaient de faire écouler les eaux.

Les habitants de ce quartier, très gênés par cet état de choses, espèrent que cette inondation ne durera pas outre mesure et que toutes les mesures seront prises pour qu'elle disparaisse à tout jamais.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Pendant le mois d'avril dernier, le bureau de l'état-civil a reçu 34 déclarations de naissances, dont 1 illégitime, et 31 déclarations de décès, non compris trois morts-nés. Il a été procédé à la célébration de 51 mariages.

La statistique d'avril 1921 avait donné 62 naissances, 22 décès et 40 mariages.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bons d'allocation d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables pour le mois d'avril, seront délivrés au Bureau d'Assistance et seront payés les lundi 8 et mardi 9 mai, de 9 à 11 h. 30.

Les bons d'allocation d'assistance aux familles nombreuses pour le mois de mai seront délivrés au Bureau d'Assistance et seront payés 34, rue Carnot, le mercredi 10 mai, de 9 à 11 h. 30.

LANNOY

FLERS

MENUS FAITS. — La gendarmerie a rédigé des procès-verbaux à la charge de MM. Gustave Delechambre, téléphoniste, demeurant à Wattrelos, rue de la Bouteillerie, 130, pour défaut de plaque d'identité à son vélo; Piétro Verrando, 35 ans, chef cimentier, sujet italien, demeurant à Lille, 23, rue Ban-de-Wedde, pour avoir circulé à bicyclette sur la chaussée centrale du Grand Boulevard.

FLERS-BREUCQ

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sera perçue sur le chiffre d'affaires, le lundi 8, aux heures habituelles, au débit de tabac de M. Méplon.

HEM

RETRAITES OUVRIERES ET PUPILLES DE LA NATION. — Le percepteur se rendra à la mairie, lundi, 8 mai, pour effectuer les paiements : 1° des retraites ouvrières, de 9 à 10 h.; 2° des Pupilles de la Nation, de 10 h. à 10 h. 30.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu mardi 9 mai, à 15 h., à la mairie.

VACCINATION ET REVACCINATION GRATUITES. — Le médecin vaccinateur se rendra à la mairie le 9 mai, à 14 h. 30, pour vacciner les enfants de 1 an et au-dessous, ainsi que les adultes, soumis par la loi, à cette opération.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Réunion générale dimanche, 7 mai, à 9 h. 30, au local, 128, rue du Petit-Lannoy, en vue des fêtes du 21 mai.

LYS

PUPILLES DE LA NATION. — Le paiement des allocations aux Pupilles de la Nation aura lieu, samedi, 6 mai, de 16 à 17 h., à la Mairie (bureau).

SAILLY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 11 mai, à 15 heures, à la mairie.

CYCLISTE EN DEFAUT. — J. Dewailly, de Baisieux, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir roulé, le soir, sur un vélo non éclairé.

BAISIEUX

REMISE DE MEDAILLES COMMEMORATIVES ET D'UN DRAPEAU AUX ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche prochain, 7 mai, à l'occasion de la ducasse, une cérémonie patriotique aura lieu, au Grand-Baisieux, au cours de laquelle un drapeau, généreusement offert par un habitant de la commune, sera remis aux Anciens combattants.

Une médaille commémorative de la grande guerre sera également remise à chaque ancien soldat ayant fait la campagne 1914-1918. Cet insigne est offert par la municipalité aux braves ayant combattu pour la cause du Droit et le salut de la Patrie.

La bénédiction et la remise officielle du drapeau, qui sera désormais l'insigne de la section des A. C. du Grand-Baisieux, aura lieu à 15 h., au cours d'un service religieux qui sera célébré en l'église Saint-Martin. Un salut sera ensuite chanté à 17 heures, à la mémoire des enfants de la commune morts pour la Patrie.

AUTOMOBILES

La Maison HAUSTRAETE, Boulevard de Cambrai, 8x, informe sa nombreuse clientèle qu'un **CHASSIS PAULET 6 CYLINDRES** sera visible dans son garage aujourd'hui vendredi jusque midi. 9 02384

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI, 5 MAI :

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. à 10 h.

Les conférences du jeudi à la Maison des Œuvres

Le R.P. Bernardin, que les habitués des conférences populaires ont eu le plaisir d'entendre à plusieurs reprises au cours de la saison qui s'achève, a encore donné, jeudi soir, à la Maison des Œuvres, une attrayante et instructive causerie.

L'orateur qui est un artiste très apprécié du public tourquennois, a fait l'histoire de l'art du vitrail du XIIe au XXe siècle. Le R.P. Bernardin qui est auteur de plusieurs vitraux du meilleur goût, a consacré à l'étude du vitrail beaucoup de savoir et beaucoup de son temps.

Le religieux avait rassemblé pour sa conférence, une riche documentation iconographique qu'il a fait défiler sous les yeux de son public, le tenant pendant plus d'une heure, sous le charme de sa belle éloquence.

Cette étude historique comportait en même temps un exposé de la technique et de l'esthétique des divers styles des écoles, dans l'art du vitrail et des procédés, adoptés depuis les origines.

Cette conférence fut très goûtée de l'auditoire qui affirma une fois de plus sa sympathie à l'orateur par de chaleureux applaudissements.

L'assemblée générale des « Sauveteurs »

Les membres de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais (section de Tourcoing), sont convoqués pour une assemblée générale extraordinaire, le dimanche 7 mai courant, à 9 heures du matin, au siège, Café des Arcades, rue des Biches.

Objet de la réunion : organisation de la fête annuelle qui se fera à Tourcoing le 16 juillet 1922. Election d'une commission préparatoire. Propositions de récompenses. Mesures à prendre. Perception des cotisations.

Cette réunion très importante a surtout pour but de réunir les éléments nécessaires à donner le plus d'éclat possible à cette fête qui réunira à Tourcoing, cette glorieuse phalange de Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui, en maintes circonstances, ont sauvé leurs concitoyens au péril de leur vie.

Dans ces conditions, le Comité fait un pressant appel aux nombreux amis des Sauveteurs, pour recevoir dignement nos invités. Le concours de la municipalité de Tourcoing nous est d'ailleurs assuré.

Le Comité de Tourcoing se compose comme suit : Président, M. Hector Lambion; vice-trésorier, M. Adonis Pontoise; porte-drapeau, M. Auguste Schittecatte.

UN AVIS AUX CONSCRITS. — On nous adresse la communication suivante :

Les jeunes gens prochainement appelés sous les drapeaux et ayant ou non participé à la retraite prêchée dernièrement au Cercle Notre-Dame, sont invités à envoyer à l'adresse ci-dessous, immédiatement après avoir reçu leur feuille de route, l'indication du régiment et de la ville de garnison auxquels ils seront affectés. Leurs noms pourront ainsi être envoyés aux aumôniers militaires par les soins de la Fédération de la J. C. de Tourcoing.

Prière d'envoyer les renseignements 18 bis, rue de Tournai, en mentionnant sur l'enveloppe « Service des Conscrits 1922 ».

ROBES, COSTUMES, MANTEAUX, BOAS DE PLUMES. Maison POUGET, 7 et 9, rue St-Jacques. Tg. — Le plus beau choix. — Les meilleurs prix. 90235

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux halles, jeudi : 300 kilos de marée, pour 726 fr.; 40 bottes de poireaux de 4.25 à 4.40; 44 bottes de carottes nouvelles à 3.75; 70 kilos d'amandes sèches à 0.90 le kilo; 74 fromages bouletées maroilles à 0.20; 136 kilos de beurre frais, à 9 fr. le kilo; 182 kilos de figues en caisses de 1.15 à 1.25 le kilo; 10 kilos de margarine, à 3.25 le kilo; 187 kilos d'épinards, de 0.90 à 2.10 le kilo; 9 colis de radis, de 2.40 à 2.80; 245 kilos de chocolat, de 3.50 à 4.00 le kilo; 10.900 œufs frais de 0.27 à 0.31; 260 kilos de Hollande, de 3.60 à 4.25 le kilo; 223 kilos de Hollande, de 4.75 à 8.000 le kilo; 270 kilos de jambon cuit désossé, de 8.50 à 9.000 le kilo; 115 kilos de Gouda, de 3.25 à 3.50 le kilo.

ELECTRICITÉ. — Dans votre intérêt, pour vos installations électriques, consultez la maison A. Tricart et F. Plouvier 35, rue du Conditionnement, à Tourcoing. 848

MOUVAUX

BLESSÉ EN TOMBANT DE BICYCLETTE. Jeudi, vers une heure de l'après-midi, M. Julien Millescamps, 22 ans, demeurant rue Mirabeau, ruelle des Sœurs, roulait à bicyclette sur la route de Marcq-en-Barœul, lorsqu'en voulant éviter une jeune fille, il perdit l'équilibre et tomba. Malheureusement, dans sa chute, le cycliste s'est brisé le poignet droit. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Deldalle et a pu regagner son domicile.

LA CIRCULATION EST INTERDITE, RUE KLEBER. — M. Caramiaux, commissaire de police, a verbalisé à charge d'un marchand de pommes de terre, M. Albéric Declercq, 27 ans, rue de Cartigny, 109, à Roubaix qui avait emprunté avec son véhicule la rue Kléber, interdite aux voitures.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MAISON DETRUITE PAR UN INCENDIE. — Jeudi vers 17 h. 30, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble occupé par M. Louis Dierickx, marchand de légumes et épicier, rue Sébastopol, 11.

Aussitôt le tocsin retentit à l'église du Pont et au Bourg, et les pompiers des usines Dickson et Kuhlmann se rendirent en hâte sur les lieux avec leur moto-pompe. Peu après les pompes de Marcq et de Lille arrivaient également. La pompe de la caserne Malus n'eut pas à intervenir. Au cours des opérations de sauvetage, un pompier de Lille, M. Toteiet, a fait une chute dans une vérandah. Heureusement il se releva peu grièvement blessé : il porte des plaies aux jambes et aux mains.

La maison fut détruite entièrement. Les dégâts sont évalués à 30.000 fr.

Le service d'ordre était assuré par la police locale, sous les ordres de M. le commissaire de police Herenghel, et les gendarmes de La Madeleine.

Sur les lieux, on remarquait plusieurs conseillers municipaux du quartier; M. Millez, receveur municipal, etc.

A 20 h., les pompiers étaient maîtres du fléau.

POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu les 9, 10 et 11 mai, pour le Pont et le Plouich, le 12 mai pour Ronges-Barres, et les 16 et 17 mai pour le Bourg.

UN POUCE ECRASÉ. — A la fabrique d'huile Leclercq et fils, un ouvrier, Alfred Delannoy, 38 ans, coupe-tourteaux, rue Carnot, 10, en travaillant à une meule, a eu le pouce droit écrasé.

HALLUIN

La fraude en automobile

Deux camionnettes brûlent la frontière

Dans la nuit de mercredi à jeudi, deux automobiles, genre camionnettes, transportant vraisemblablement de la contrebande, ont franchi la frontière, à Halluin, sans que les douaniers aient pu s'opposer à leur passage. Voici dans quelles circonstances s'est produit ce fait, qui a provoqué une certaine émotion en ville.

Vers trois heures, le douanier de faction au bureau de la rue de Lille, voyait arriver de la direction de Menin, deux automobiles se suivant à une courte distance, et roulant à une assez grande vitesse.

Le fractionnaire s'approcha, s'apprêtant à procéder à la visite réglementaire, mais les deux voitures, au lieu de stopper, accélérèrent de vitesse, franchissant la frontière.

Le douanier immédiatement, donna l'alarme à ses compagnons et « attaqua ». Un certain nombre de coups de feu furent tirés, mais les camionnettes n'en continuèrent pas moins leur route, disparaissant dans la nuit. On croit que les autos se sont dirigées vers Tourcoing, passant par les rues de la Procession et de Neuville. Autant qu'à pu en juger le douanier, les deux voitures semblaient lourdement chargées.

Des recherches ont été effectuées pour retrouver la trace des frauduers.

Faites tenir, contrôler votre
COMPTABILITE par les
Etablissements JAMET-BUFFEREAU
103, Bd d'Armentières, ROUBAIX

LILLE

Les Fêtes de la Renaissance

Le Comité central de la Colonie belge du Nord nous prie d'insérer cet appel, qu'il lance aux Belges :

Répondant à l'invitation de la Ville de Lille, la colonie belge du Nord de la France, représentant 100.000 habitants de notre département, dont 40.000 habitants pour la ville de Lille, a décidé de prendre une part active aux Fêtes de la Renaissance des 4 et 5 juin prochains.

L'effort considérable nécessité par cette participation exige, de la part de notre colonie, qu'elle vienne en aide, dans la plus large mesure, au Comité central chargé de donner à la participation belge à ces fêtes le plus grand éclat.

La Ville de Lille, voulant reconnaître la grande bonne volonté des organisations belges, a permis au Comité central de faire appel à tous les Belges, et à leurs amis que nous savons nombreux, par le moyen de listes de souscription, dont les montants versés entre les mains du Comité central belge, serviront à couvrir une partie des frais considérables entraînés par notre participation aux Fêtes de la Renaissance.

Le Comité a toute confiance que son appel sera entendu. Il ne doute pas que l'accueil le plus aimable sera fait aux délégués porteurs des listes, par les personnes auxquelles ils demanderont leur obole.

A tous, nous pouvons assurer que la reconnaissance de la colonie leur sera grande; et en son nom, le Comité central, du fond du cœur, leur adresse leur « merci » le plus ému, en puisant dans l'aide généreuse de ses souscripteurs, le stimulant pour bien faire et l'encouragement le plus précieux.

On peut, dès à présent, faire parvenir les souscriptions au siège du Comité central, Taverne de Strasbourg, 15, Grande-Place, Lille, où des listes sont déposées.

L'élection de la Reine des Reines est fixée à samedi

C'est samedi prochain qu'aura lieu à la Mairie l'élection de la Reine des Reines. Celle-ci sera désignée parmi les cinq Reines de quartier : Mlles Germaine Daemers, Lucienne Coulemarc, Nelly Lambour, Marcette Borne, Honorine Vermander. Ce seront les élues elles-mêmes, c'est-à-dire les Reines et leurs demoiselles d'honneur qui désigneront celle qui présidera aux fêtes de la Renaissance.

IIme FOIRE AUTOMOBILE
PALAIS RAMEAU, LILLE
DU 3 AU 17 MAI
de 9 à 18 heures
Venez choisir la voiture dont vous avez besoin.
90169

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

Mardi ont eu lieu à Arques les Funérailles de M. Louis Debonsère, ancien négociant en cuir à St-Omer, décédé le 29 avril, muni des Sacrements.

De la part de la Famille. 570344d

Une infirmière indique gratuitement à nos lectrices le régime qu'elle a suivi pour maigrir. Ecr. Judenne, 57, r. Dunkerque, Paris. 83361

Nouvelles Militaires

EXAMEN POUR OFFICIERS D'ADMINISTRATION. — Un examen pour l'obtention du grade d'officier d'administration de 3e classe de réserve ou de l'armée territoriale du service de santé aura lieu le lundi 3 juillet 1922, à l'hôpital militaire de Lille.

Pourront être admis à y prendre part les sous-officiers des différentes armes appartenant au service armé et réunissant au moins deux ans de grade au 1er juillet 1922, soit dans l'armée active, soit dans les réserves.

Un cours préparatoire à cet examen sera professé à l'hôpital militaire de Lille, les mardi et vendredi de chaque semaine, de 15 à 16 heures, à partir du 6 juin 1922.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 1er juin, à la direction du service de santé (hôpital militaire de Lille).

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome. — Le Grand Cirque Franco-Belge. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h., soirée de gala. — Samedi 6 mai, changement de programme. — Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

— **Casino-Théâtre.** — Les quatre dernières représentations de « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes, seront données samedi 6 (soirée), dimanche 7 (matinée et soirée), lundi 8 (soirée), avec le concours de Mlles Alice Florin et Dumaine, de MM. Daune, Wertz, Tsibilo et enfin M. Nicot, grand premier comique. Mise en scène de M. Dupuis, du Trianon Lyrique. Corps de ballet complet et décors spéciaux. Orchestre sous la direction de M. J. Grossier. — La location est ouverte au 12, place de la Liberté.

TOURCOING. — Bon Théâtre. — Dimanche, à 4 h., « Le Voyage de Monsieur Perrichon », la désopilante comédie en 4 actes d'Eugène Labiche, par le Cercle Tatan. — Location à la Librairie, 18, rue de Tournai.

PAUL LOYONNET A LILLE

Le talentueux pianiste qui triompha au dernier gala Capet-Loyonnet, se fera entendre le samedi 6 mai, à 20 h. 30, dans la Salle Industrielle.

Le célèbre virtuose remporte actuellement un très grand succès en Alsace. Nul doute que nos mélomanes iront l'applaudir samedi, dans un programme très complet qui sera composé d'œuvres de Couperin, Haendel, Lully, Scarlatti, Beethoven, Chopin, Debussy-Ravel.

La location est ouverte depuis jeudi 4 mai.

LE GRAND HEBDOMADAIRE DE LA RÉGION DU NORD paraît demain samedi.

Petite Correspondance

M.L.H. — Il ne semble pas qu'il y ait exagération. — **S.D.T.** — Rien aura de droit une prorogation jusqu'au 1er janvier 1923 et ne pourra obtenir de prorogation nouvelle. — **Prisonnier de guerre 355.** — Sont exempts de l'augmentation que le propriétaire peut imposer aux locataires bénéficiant d'un prorogation, les mobilisés l'ayant été dans la zone des armées. — **Jojo.** — Voyez le bureau de la Voirie à la Mairie. — **Canada.** — Il le peut si vous n'avez pas été mobilisé dans la zone des armées. — **Pauvre propriétaire.** — Dès maintenant, s'il n'a pas été mobilisé dans la zone des armées. En cas de désaccord, le juge de paix, saisi par la partie la plus diligente, tranchera. — **J.C.L.** — Oui, il faut faire une demande spéciale à la gare. — **H.P. 3.** — Elle doit accepter une augmentation raisonnable. En cas de désaccord, saisissez le juge de paix. — **Antibolchevick.** — 1. Elles en ont fait partie un moment; 2. Oui, il le peut. — **M.A.D.** — Il peut réclamer. Le juge de paix vous entendra et fixera la somme à payer en tenant compte de votre situation. — **Contribution personnelle mobilière.** — Dans les 116 fr. environ. — **A.B. 431.** — Il peut augmenter. La 1re prorogation est terminée. Les conditions de l'augmentation peuvent être soumises au juge de paix si vous n'êtes pas d'accord. — **A.Z.** — Il a eu prorogation de droit jusqu'en janvier 1923. — **P.G.T. 44.** — Il doit être inébranlable. — **S.K.F.** — Il faut faire contrôler au Bureau de la Propriété Industrielle à Paris. Cela, naturellement, occasionne quelques frais. — **J.C.L.** — Tout dépend des conditions dans lesquelles la vente s'est faite. Il est libre de fournir à des conditions données. — **Cinq petits baudets.** — Ecrire au secrétariat de l'Académie française en envoyant dossier complet sur la situation.

Pauvres vieux. — Oui, il peut y avoir augmentation en rapport avec les charges nouvelles qui grèvent la propriété. — **L.B. 24.311.** — Oui, à condition que votre mari travaille dans le textile. — **G.H.K.** — Il y a prorogation de droit jusqu'en janvier 1923. — **Prudence 77.** — Si le taux vous paraît excessif vous pouvez saisir le juge de paix qui fixera l'augmentation. En l'espèce, il ne semble pas qu'il y ait exagération. — **R.W.D.B.** — Il faut un certificat de médecin au corps. — **12 ouvriers roubaisiens.** — Non, il n'est pas de salaire actuellement gagné par les assurés. — **Jacqueline N° 3.** — Faites valider, si réelle il y a eu décision passée en état de chose jugée. — **80 locataires malheureux.** — Voyez le contrôleur des contributions directes si vous avez à contester une imposition. — **C.J. Croix.** — Oui, il peut en bénéficier, mais son locataire peut également bénéficier de la prorogation de droit jusqu'en janvier 1923. — **231 M.B.** — Non. — **Marie-Louise B.** — Vous pouvez demander une prorogation en fixant les conditions que vous offrez d'accepter. Cette prorogation pourra vous être accordée jusqu'en janvier 1923. Mais vous ne pourriez l'opposer à un propriétaire qui veut habiter par lui-même ou par des siens au titre de local. — **A.Z.** — 1. Elle est valable. Elle est de la durée de votre mobilisation aux armées et en usine. Elle part du 24 octobre 1919. 2. Il a pu y avoir augmentation parce que vous avez été mobilisé dans la zone des armées.

Rose de mai. — Il y a là un cas spécial que vous devriez exposer au ministère des Pensions, en lui signalant l'obstacle auquel vous vous heurtez. — **Inbétée 121.** — Elève Belges et contracté en Belgique. C'est la loi belge qui régit. Il faut certainement un acte de succession par notaire. — **G.D. Douaye.** — L'augmentation peut comprendre : 1. Une répartition aux charges d'impôt et des prestations sur eau, gaz, etc.; 2. En outre, une augmentation de loyer. — **Auguste Ier. 23.** — Si la